

5o Le cours didactique comprendra vingt et une leçons. Il aura lieu dans la salle des cours publics du premier étage, le lundi de chaque semaine, à huit heures du soir, du 12 novembre 1900 au 20 avril 1901 ; mais il sera suspendu durant les vacances de Noël et de Pâques.

6o On pourra se procurer, au prix de trois dollars, un carnet de vingt et un billets, qui ne seront pas personnels ni limités à la date de chaque leçon. Le prix du billet pour une leçon isolée sera de vingt-cinq centius.

COURS PUBLIC

Le cours public de M. de Labriolle se donnera tous les deux mercredis, à huit heures du soir, dans la salle des promotions, du 7 novembre 1900 au 17 avril 1901, hors les deux vacances mentionnées plus haut. Il comprendra douze leçons : sur la *société française, au temps du directoire, du premier empire, de la restauration et pendant la période romantique*. Ce cours sera gratuit.

On pourra, au prix de deux dollars, se réserver un siège pour toute la durée de ce cours, et pour les conférences détachées que donneront de temps à autre, le mercredi, dans l'intervalle des leçons de M. de Labriolle, d'autres professeurs des différentes facultés.

Avis

L'inscription des élèves du cours didactique et la vente des billets se feront au bureau de M. Oscar Archambault, secrétaire-trésorier de la faculté de droit, dans l'aile gauche de l'édifice, 185, rue Saint-Denis. Ce bureau sera ouvert tous les jours, du lundi 29 octobre au mercredi 7 novembre — 1er novembre excepté — de 4.15 à 6 heures, et de 8 à 9 heures du soir.

G. BOURASSA, ptre,
Secrétaire.

26 octobre, 1900.